26e ANNÉE N° 2250 PARAIT LE SAMEDI 19 NOVEMBRE 1910

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

LES POÈTES CONTEMPORAINS

"Chez les Barbares"

C'est un livre de jeunesse et de sincérité, très intéressant par cela même, que le recueil de vers que Félix PAGAN faisait paraître dernièrement sous ce titre : *Chez les Barbares*.

Chez les Barbares ! c'est-à-dire chez ceux qui ne sont ni enthousiastes, ni vibrants, ni jeunes ; chez ces êtres matériels et incompréhensibles qui dominent et parmi lesquels le poète est obligé de vivre. Les trois mots qui se détachent sur la couverture du volume sont déjà un cri de révolte.

Et le livre tout entier est dans la même note. Dans ces poémes écrits au jour le jour, à mesure qu'une impression ou une émotion en suggérait le thème, on retrouve la même clameur de défi contre la société, une satire amère des forts et des puissants, une immense pitié pour les petits et les faibles.

L'ouvrage s'ouvre par une dédicace : " Au grand philosophe Han Ryner " le maître et ami de Pagan ; puis par une pièce isolée dans laquelle l'auteur nous explique qu'il travaille :

Comme on aime,
Par besoin, par plaisir.

et nous dit que la grande gloire du poète consiste à :

Sans but et sans espoir de vaincre,
Ou bien d'être entendu,
Dire sans chercher à convaincre
Son couplet éperdu.

Puis réunissant des vers écrits à diverses époques, Pagan a établi plusieurs groupes dont chacun porte une étiquette spéciale indiquant la nature des pages qui suivent.

Dans le premièr intitulé : A L'ECART, nous voyons se dresser seul et fier le poète, le rêveur, celui qui a su au milieu de la platitude générale demeurer libre, ne livrant :

Pas plus son cœur que son esprit

et gardant au milieu des souffrances et des misères que sa dignité lui fait une loi de cacher, sa confiance en un avenir meilleur. Ce que sera cet avenir, il l'exprime dans une très belle pièce : *Plus tard*, adressée à l'homme des temps futurs auquel il promet en ces termes le bonheur :

Tu n'auras, toi, venu dans l'arrière-saison
Rien qui te diminue, ou te froisse, ou t'écrase
Et tu seras heureux simplement et sans phrase
.....
Heureux de vivre, heureux de vibrer, de rêver,
De t'imprégner de joie et de te soulever
Vers l'idéal toujours plus prés de ta pensée,
De croître, plante aux vents de tes désirs bercée,
Sans regrets du passé, sans fièvre, sans remords
Sur les cendres d'aïeux et sur les siècles morts,

A L'ECART, se termine par une série de poèmes philosophiques, tous très beaux et qui sont certainement les meilleurs du volume. L'inspiration de ces vers que Pagan prétend trouver dans une sorte de métaphysique antidiluvienne, la métaphysique adamite, est une sorte de traditionalisme très fort ; le poète nous expose sa croyance en une existence perpétuelle, et sans cesse renouvelée, en une survie de ce qui constitue l'Etre individuel, le Moi de chacun, volontés innombrables, dont l'alliance à travers les siècles finit par créer :

Dans leur amour rigidement féal
Une âme collective où chante un idéal.

Dans LA RUCHE, ce n'est plus l'homme isolé, le Moi intérieur qui préoccupe Pagan ; non ! ce qu'il chante à présent, c'est la misère sociale du prolétaire, et il nous donne ainsi des vers d'une inspiration nouvelle, dont commencent à s'emparer les jeunes générations de poètes, des vers socialistes, voire même communistes.

Il y joint en outre une série de pièces politiques et satiriques, qui en dépit d'une ironie alerte, et de quelques beaux vers sont plutôt des pamphlets que de la poésie.

Et décrivant encore un désespoir qui n'est plus celui du penseur méconnu, mais du pauvre dont la souffrance plus matérielle est aussi grande.

Pagan termine pourtant par un cri de confiance en une vie future qu'il prévoit prochaine :

L'avenir est à vous, hommes par la révolte,
De l'air à vos esprits, de l'air à vos poumons !
— Vous que rassasiera la suprême récolte
O gueux soyez cléments à nous qui la semons ! ..

Dans la rue, le poète nous décrit ce qu'il voit au cours de ses pérégrinations à travers Paris ; ce sont des tableaux de nature, comme un coucher de soleil sur la ville. Puis après nous avoir montré la rue, il dépeint ceux qu'on y rencontre, multitudes, foules des jours de grève, manifestants innoffensifs que la police refoule durement, et le peuple naïf qui se rallie autour de n'importe quel cabot politique ; des types comme l'Apôtre, le Fat, le Parvenu, qu'il stigmatise, leur opposant l'Inconnu ; le rêveur qui passe sans demander qu'on l'admire, mais sait se faire de tout une vision sublime qu'il livre à l'histoire, œuvre assez grande pour qu'il dédaigne de léguer avec elle son nom au monde :

Pourquoi marquer au coin ta vision sublime
Tu laisses mieux qu'un nom surnageant sur l'abîme,
Toi qui pour ton labeur à la fois juste et beau
N'espère pas la gloire et pas même un tombeau,
Puisque la fiction que ton génie enfante
Impérissablement demeure triomphante.

Avec la Ville, nous sentons courir dans l'œuvre de Pagan un puissant souffle épique, il ne chante plus, il clame la grandeur de la cité monstrueuse s'érigeant dans la nuit :

Dans sa splendeur, dans sa force, dans sa victoire
Asseyant son renom sur deux mille ans d'histoire
Immense, auguste, altier
Plus fameux que les Tyrs, plus troublants que [Sodomes
L'habitat monstrueux de trois millions d'hommes
D'un peuple tout entier.

Et d'un crayon sobre et précis le poète indique les habitants de l'immense fourmilière ; parasites gorgés, producteurs affamés vivant et luttant sur les bords du fleuve impassible dont il nous dit :

Il était le témoin des choses de la ville
L'existence hautaine et l'existence vile
Au confident visage, ou d'ocre ou de turquoise,
Qui se contente, avec une bonté narquoise
De tout purifier.

Et il continue dans ses dernières pièces à opposer la Façade et la Réalité, les quartiers riches et ceux du peuple : de montrer l'opposition incoercible et le duel éternel entre le capitaliste et le prolétaire.

Comme chaque partie de l'œuvre de Pagant, celle ci finit sur un cri d'espoir et d'amour. Après nous avoir décrit toutes les turpitudes de la cité infâme, avec une dernière imprécation vers elle, le poète vaincu par un sentiment puissant s'écrie :

Paris ville où l'on rit, où l'on peine, où l'on souffre;
Menteuse immensité, pullulement du gouffre ;
Ville-Lumière, enfer !
Je t'aime pour quinze ans gaspillés sur tes grèves,
Pour les corps mutilés et saignants de mes rêves ;
Pour ce que j'ai souffert.

Et il nous explique les raisons de l'attraction puissante qu'on subit sans en avoir une conscience bien nette, balayant dédaigneusement le prestige artificiel et vulgaire que d'aucuns trouvent dans Paris pour donner d'un mot la vraie cause qui fait de notre capitale celle de l'univers :

Malgré tout tu seras une émancipatrice !

La grande originalité de Pagan, c'est qu'il est en quelque sorte un poète objectif. Il ne parle plus uniquement comme ses devanciers de son être et de ses sentiments, non ! la partie la plus considérable de son œuvre est consacrée à décrire l'âme, les souffrances, la vie obscure, mystérieuse et vibrante des multitudes populaires, vie que nous ignorons et dont il révèle le puissant intérêt.

Réaliste par l'inspiration, la poésie de Pagan l'est aussi, un peu trop peut-être, dans le choix des mots ; son souci d'être exact le conduit à une précision de termes qui frise parfois la vulgarité mais lui fournit en revanche un vocabulaire inépuisable et expressif.

Comme je le disais en commençant, *Chez les Barbares* est un livre jeune et sincère et c'est à cela qu'il doit ses caractéristiques. Sincère, le poète dit sur tout son opinion, souvent avec l'âpreté nerveuse de l'homme qui a souffert et dont la conscience, trop vibrante pour se résigner, n'admet aucune capitulation. Jeune, il joint à son amertume un immense amour de tout ce qui peine, une éloquente et active pitié des faibles et des malheureux. Jeune encore, malgré son pessimisme, trop justifié peut être, il a des élans d'enthousiasme et une inaltérable confiance dans l'avenir qui lui permet de ne point s'abandonner, mais de chanter toujours la lutte et l'espoir.

PAULE BASSAC.

LA MUTUALITE SCOLAIRE

De l'Ecole... à la Retraite

Dans quelle situation la mutualité scolaire se trouve-t-elle placée depuis que, le 12 février 1910, la loi sur les retraites ouvrières a été votée, consacrant le principe de l'obligation ?

La Mutualité scolaire reçoit-elle de la loi une atteinte comme la mutualité d'adultes qui, la plupart du temps, sera forcée de renoncer a organiser la retraite ?

Il apparaît nettement que la mutualité scolaire se trouve dans une situation privilégée.

La loi sur les retraites a logiquement, forcément pour préface et support la mutualité scolaire.

La loi nouvelle et la mutualité scolaire s'étaient, se soutiennent et se complètent.

La démonstration est aisée.

De 3 à 13 ans, le régime de la loi de 1898 sur les Sociétés de secours mutuels reste acquis aux Sociétés scolaires. Comme elles ont pour la plupart le livret individuel de la retraite (Caisse nationale), elles continuent à jouir du 3 1/2 0/0, du quart de la somme versée, et de la capitation d'un franc. C'est la retraite à 10 centimes.

De 13 à 18 ans, c'est le régime, soit libre soit obligatoire, institué par la législation nouvelle. Le jeune assujetti versera 4 fr. 50 pour la retraite, 3 fr. pour le secours mutuel. Il effectuera le paiement soit à la caisse d'Etat soit à la Mutuelle de l'école qui aura une section de l'adolescence, ou encore à la Société d'adultes qui ouvrira une section de pupilles. Au lieu de 5 fr. 20, soit deux sous par semaine, qu'il était tenu de souscrire en période scolaire, il fera monter sa cotisation à 7 fr. 50 par an, soit environ 3 sous par semaine. Ce sera la retraite à quinze centimes.

Cotisant libre, il aura la contribution de l'Etat au titre des sociétés de Secours mutuels. S'il est assujetti, pour employer le terme si peu civique accepté par le langage parlementaire, à l'aide de l'Etat s'ajoutera la contribution patronale.

A dix huit ans, devenu adulte, s'il est ouvrier ou bien employé, s'il entre dans les catégories prévues par la loi, il sera commis à l'obligation pour la retraite et il demeurera coopérateur libre pour le secours mutuel.

Mais c'est à ce moment que s'affirme la supériorité de sa situation, si ses parents ont été prévoyants pour lui aux années d'enfance, sur celle de ses compagnons de route qui, dès l'Ecole, n'ont pas bénéficié de l'association libre.

Ceux là devront rester des assujettis jusqu'à la soixante-cinquième année si tant est qu'ils atteignent la date tardive fixée pour l'obtention de la lointaine pension. Ils devront peiner à l'ouvrage jusqu'à extinction de leurs forces.

Par contre, le mutualiste scolaire aura, en moyenne, dix ou douze années d'avance sur ses compagnons de travail. Il ne lui faudra pas attendre d'être arrivé à l'extrême vieillesse pour profiter de l'épargne individuelle et collective. Il aura la possibilité d'en jouir à 55 ans, comme il en a la faculté, aux termes de la loi.

L'avantage est précieux, l'avance considérable. Dix années d'efforts réduits au début de la vie dispensent de dix années d'efforts coûteux au déclin de la vie.

On commence à le comprendre : de là l'extension soutenue de l'Œuvre.

***

D'ailleurs, si la mutualité scolaire aide la loi sur les retraites en fournissant une avance très productive pendant la période de l'enfance, elle est aidée par la loi, et d'indéniable manière.

Longtemps, on a adressé aux promoteurs des sociétés scolaires une critique qui ne laissait pas d'être fondée en raison. On leur disait : « L'écolier mutualiste, quand il a quitté l'école, oublie qu'il est possesseur d'un livret sur la caisse des retraites. Trop de livrets sont abandonnés dont on ne retrouve plus les détenteurs. » Et l'on citait des statistiques d'ailleurs fortement enflées par les partisans des sociétés de secours mutuels d'adultes à base de fonds commun, cet éternel rival du livret individuel.

Désormais, grâce à la loi sur les retraites ouvrières, aucune fuite n'est plus possible. L'écolier mutualiste, dès qu'il quitte l'école et qu'il entre en apprentissage dès qu'il touche son premier salaire, est assujetti. Sur le livret individuel que, dès treize ans, son employeur lui réclamera, les versements ultérieurs et obligatoires, tant personnels que patronaux, seront portés. Il n'y aura plus possibilité d'oubli, plus solution de continuité.

Au vrai, mutualité scolaire et loi sur les retraites s'emboîtent et se pénètrent, forment un tout harmonieux.

De l'Ecole... à la Retraite : c'est la formule de demain, et qui deviendra vite populaire, car elle résume économie de temps et d'argent.

EDOUARD PETIT,
Inspecteur général de l'Enseignement primaire.

COIN DES POETES

LA PROVENCE S'ENDORT

La blonde aux yeux d'azur s'endort avec l'automne.
Sous l'aile du mistral caressant ses cheveux,
Heureuse, elle s'endort sur les airs langoureux
Que dans ses flots dorés la Durance fredonne.

Les troubadours viendront présider son sommeil,
Et chanteront sa gloire et diront ses merveilles,
Sous les cieux toujours bleus et les brumes vermeilles,
Elle pourra rêver, longtemps, jusqu'au réveil.

Ses rêves seront beaux, éphémères, étranges.
Où le passé vivra : et ces fleurs et ces fruits,
Et ces bruits ennivrants sous la splendeur des nuits.
Et le chant des oiseaux comme un concert des des anges.

Il est beau ce sommeil éclairé d'un sourire
Faisant se souvenir et faisant espérer.
La Provence était belle, on venait l'adorer
Jadis. Maintenant qu'elle dort, on l'admire.

MIMOSA.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Locale

SISTERON

Sainte-Cécile. — Le triste temps que nous subissons depuis les débuts du mois de Novembre passerait chez nous d'une tristesse exemplaire si Sainte-Cécile, la patronne des musiciens, ne venait interrompre cette monotonie.

Comme le veut la tradition, les musiciens commenceront le programme des réjouissances par l'aubade matinale faite aux autorités dimanche.

A 2 heures du soir, sur la Grand'Place, aura lieu le concert composé des morceaux suivants :

L'Aspirant, allegro ; Gyptis, ouverture ; Confidences, mazurka ; Salmigondis, potpourri ; Au pays des Cigales, farandole.

Le soir à 6 heures et demie, à l'Hôtel des Acacias, sera donné un grand banquet offert aux membres honoraires et actif. La société serait heureuse de voir comme les années précédentes MM. les membres honoraires réhausser cette fête par leur présence au banquet et au bal qui suivra dans la salle du Casino. Le prix du banquet est fixé à 3 francs. Les inscriptions sont reçues chez M. Clergue, libraire.

Naturellement la partie la plus intéressante pour les musiciens sera la visite qu'ils rendront à St Cécilon, dont le domicile se trouve dans un petit coin ensoleillé du Thor. Ajoutons qu'en prévision de cette visite, Saint-Cécilon a fait ample provision de haricots, de juteuses saucisses et d'énormes gigots.

Départ à 1 heure précise.

La récolte du vin — Le *Moniteur Viticole* évalue approximativement la récolte du vin en France pour 1910 à 26.700.000 hectolitres contre 54 712 415 en 1909. Jamais depuis 1895 la récolte n'avait été aussi déficitaire.

Aux amateurs de bonne musique. — Nous sommes heureux d'annoncer aux amateurs d'art qu'une brillante audition musicale se prépare pour le 27 courant dans la salle du Casino. Les dilettante de notre ville, trop privés des réjouissances que l'on trouve dans les concerts classiques des grandes villes, pourront applaudir les belles œuvres des maîtres exécutées au piano par une grande artiste, Mme Maurel, premier prix du conservatoire de Paris, fille d'un professeur de notre Académie nationale de musique.

Mme Maurel donnera un brillant récital et, avec le concours de M. Marneffe, violoniste, dont on connait le talent, jouera entr'autres œuvres, la célèbre Sonate de Cesar Frank.

C'est là une occasion inespérée et inestimable pour nos concitoyens d'entendre de belle musique et nous conseillons vivement aux parents d'y conduire leurs jeunes filles pour éveiller en elles l'émulation en leur montrant à quel point peut aller la virtuosité d'une artiste

On peut dès maintenant se procurer des cartes chez M. Clergue, libraire. Prix des places : Premières, 2 fr. ; Secondes, 1 franc.

Dans un prochain numéro nous publierons le programme de cette soirée.

ETAT-CIVIL

du 13 au 19 novemb. 1910

NAISSANCES

Bonnet Frédéric Laurent, rue Droite.

MARIAGES

Entre M. Andine Joseph, ouvrier maçon à Sisteron, et Mlle Daumas Augusta Jeanne, s.p. à Toulon.

Entre M. Pitt Cyprien, employé au P.L.M. à Sisteron, et Mlle Rostain Augustine Rose, couturière à la Roche des Armands.

DÉCÈS

Jean François, cult. 81 ans, à Sarrebosc.

Créber Louis, retraité, 77 ans, rue de Provence.

Borel Sabin, propr. 89 ans, Place de l'Eglise.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Comment choisir?

Faire un choix utile entre tous les remèdes vantés, dans les affections des bronches et des poumons, n'est pas facile. Que nos lecteurs nous permettent donc de leur indiquer la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est le seul remède qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieillesse, bronchites et guérissent progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10, adressé à Louis Legras, 139, Bd, Magenta à Paris.

Envoyez 1 fr, 50 à P. Glaesel, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris, et vous recevrez franco avec un almanach gratis, une boîte de Pilules Suisses, le meilleur remède contre les *maux d'estomac*, et la *constipation*.

MESDAMES si vous êtes inquiètes pour vos époques, crivez en confiance à G. LACROIX, Pharmacien Spécialiste, 83, rue Jacquemars Giélée, à Lille, qui répondra gratuitement, sous pli cacheté, à toutes demandes de renseignements (7me année).

SEYNE-LES-ALPES (B-A)

Hôtel du Commerce

remis à neuf. Fonds de commerce à vendre ou à louer. On traiterait à l'amiable. S'adresser à Magnan Ferdinand, propriétaire.

A louer de suite

à Rente fixe

GRAND DOMAINE A SISTERON

Récolte annuelle en fourrages : 50.000 kilos

Vignes — Blé — Mûriers, etc.

Inutile de se présenter sans avances.

S'adresses au bureau du Journal.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — FRATERNITÉ

MAIRIE DE SISTERON

ADJUDICATION

DES DROITS DE PARCAGE

aux Foires et Marchés

Le **Dimanche onze Décembre** mil neuf-cent dix, à **deux** heures du soir, aura lieu dans une salle de la Mairie, l'Adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur à titre de bail à ferme des

DROITS de PARCAGE aux FOIRES et MARCHES

pour les années 1911, 1912, 1913

Mise à prix : **Quatre cents** francs

ci . . . . . **400** francs.

Cautionnement : **50** francs.

Nul ne sera admis à soumissionner s'il n'est de bonne vie et mœurs, de nationalité française, de capacité et de solvabilité reconnues.

Le cahier des charges, clauses et conditions de cette adjudication est déposé au secrétariat de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Sisteron le 18 novembre 1910,

Le Maire,

H. GASQUET

Etude de Me L. BÉQUART

Notaire, Rue du Jalet

à **SISTERON (Basses Alpes)**

Adjudication

VOLONTAIRE

Après Surenchère et sur baisse de Mise à Prix

Le **dimanche vingt-sept novembre** mil neuf cent dix, à **deux** heures après-midi, à **Sisteron**, en l'étude et par le ministère de Me **BEQUART**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés, situés à **Sisteron** et appartenant à Madame Veuve **FRANCOU**, née **Rippert**.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES

PREMIER LOT

Une **propriété** en nature de labour, située au quartier de *Parésous*, d'une contenance d'environ 56 ares, 23 centiares, confrontant : Collombon David, Veuve Moutte, Barrou et route de Noyers.

Nouvelle mise à prix : **Trois cents quarante-un** fr., ci..... **341** fr.

DEUXIÈME LOT

Une **propriété** en nature d'olivette, située au quartier de *Pierravon*, d'une contenance de 20 ares, 12 centiares, composée d'environ 72 pieds d'oliviers, confrontant : Rippert Joseph, dame Brunet née Nevière

Nouvelle mise à prix : **Cinquante** fr.

ci..... **50** francs.

TROISIEME LOT

Une **propriété** en nature de vigne et de labour, située au quartier de *Sarrebosc*, divisée en deux parcelles par le canal, confrontant : 1° la vigne avec bastidon : Manosque, canal, Laugier ; 2° le labour : canal, Blanc Victor, Manosque, Collombon, d'une contenance dans son ensemble de 50 ares, 90 centiares.

Nouvelle mise à prix : **Cent** francs.

ci . . . . . **100** francs.

QUATRIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour avec bosquet et bastidon, au quartier de *Devins* ou *Deffens-Martin*, divisée en trois parcelles avec bastidon indivis ; la première parcelle confronte Figuière François et Jaume ; la seconde parcelle confronte de tous côtés les hoirs Siard ; la troisième parcelle confronte les hoirs Brun et dame Estellon née Bardonnenche, d'une contenance dans son ensemble de 2 hectares, 77 ares, 13 centiares.

Nouvelle mise à prix : **Cinquante** fr.

ci..... **50** francs.

CINQUIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour avec bastidon indivis, au quartier de *Plan d'Estine*, d'une contenance de 38 ares, 65 centiares, confrontant : Roman Théophile, Madame Ravaux et Veuve Ferrand.

Nouvelle mise à prix : **cinquante** fr.

ci..... **50** francs.

Jouissance immédiate

Pour tous renseignements s'adresser à Me **Béquart**, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :

L. BEQUART.

Etude de Me L. BÉQUART

notaire, rue du Jalet

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

ADJUDICATION

VOLONTAIRE

Le **dimanche vingt-sept novembre** mil-neuf-cent-dix, à **deux** heures après-midi, à **Sisteron**, en l'étude et par le ministère de Me **BEQUART**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

de l'immeuble ci-après désigné, situé à **Sisteron** et appartenant à Madame Veuve **IMBERT** née **Godmetz**.

DESIGNATION

UNE MAISON

située rue Droite, numéro 41, et rue de la Coste, composée de 2 caves au rez-de-chaussée et une autre cave en dessous, écurie, grenier à foin, troisième étage sur la rue Droite et rez-de-chaussée sur la Coste, comprenant : cuisine, chambre, cabinets et belvedère comprenant 3 pièces. Cette maison confronte dans son ensemble au dessous Mademoiselle Palanque et rue Droite, au levant Chauvet, au midi rue Droite, au couchant hoirs Giraud, au nord rue de la Coste.

Mise à prix : **Deux mille** francs, ci..... **2000 fr.**

Pour visiter s'adresser à Madame Veuve IMBERT.

Pour tous renseignements s'adresser à Mr BEQUART, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :

L. BEQUART.

Etude de Me L. BEQUART

notaire

Rue du Jalet

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

ADJUDICATION

Volontaire

Le **dimanche vingt-sept novembre** mil neuf-cent dix à **deux** heures après-midi à Sisteron en l'étude et par le ministère de Me **Béquart**, notaire à Sisteron, il sera procédé à la

Vente aux Enchères Publiques

des immeubles ci-après désignés situés à **Sisteron** et appartenant aux époux **Rolland-Chastillon.**

Désignation des immeubles

PREMIER LOT

Une **propriété** en nature de labour et vigne arrosable, située à Sisteron, au quartier du Plan de la Baume, avec bastidon et écurie, confrontant dans son ensemble : du midi et au levant Feraud Firmin, au couchant route de La Motte, au nord veuve Blanc ; relevée au cadastre de la commune sous le numero 91 de la section B. pour une contenance de **24** ares.

Mise à prix : Quatre cents francs

ci..... **400** francs

DEUXIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour arrosable située à Sisteron au quartier de la Baume, confrontant dans son ensemble ; au midi Silvestre frères et Barrou ; au couchant, Amayenc, au nord Armand, au levant veuve Bontoux ; relevée au cadastre de la commune sous le numéro 97 p. de la section B. pour une contenance de 16 ares 50 centiares.

Mise à prix : Deux cents francs.

ci..... **200** francs.

TROISIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour et vigne, située à Sisteron au quartier des Chaudettes ou l'Adrech, confrontant dans son ensemble : au midi Thélène ; au couchant Silvestre Louis ; au nord, chemin de l'Adrech, au levant Brun ; relevée au cadastre de la commune sous le numéro 491 de la setion F. pour une contenance de 18 ares 10 centiares.

Mise à prix : Trois cents francs.

ci. . . . . **300** francs

QUATRIEME LOT

Bosquet situé à Sisteron au quartier de Chapage, confrontant dans son ensemble au midi Imbert Henri, au couchant Rolland Henri, au nord Silvestre frères, au levant Gunz ; relevé au cadastre de la commune sous les numéros 98 p. 99 p. de la section F. d'une contenance de **25** ares **82** cent.

Mise a prix : Cent francs.

ci. . . . . **100** francs.

CINQUIEME LOT

Une **propriété** en nature de labour située à Sisteron au quartier de Mardaric ou Co de Catin, confrontant dans son ensemble : au midi Collombon, au couchant vieux chemin, au nord route d'Entrepierres, au levant Lieutier ; relevée au cadastre au cadastre de la commune sous les numéros 1680p, 1692p. de la section B d'une contenance de 14 ares **64** cent.

Mise à prix : Cent francs.

ci. . . . . **100** francs.

Jouissance immédiate

Pour tous renseignements s'adresser à Me **BEQUART**, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Pour extrait :

L. BEQUART.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

BANDAGES SANS RESSORTS,

L'étranglement provient de causes variées et le danger n'échappe plus à personne. La défectuosité du bandage est la cause directe des accidents. La hernie en se déplaçant sous le bandage accasionne souvent, outre l'étranglement, des troubles généraux tels que coliques, maux de reins et digestions pénibles qui provoquent à leur tour des perturbations générales dans tout l'organisme du malade et abrègent ainsi son existence.

Remède

La cause première du mal est la défectuosité du bandage qui mal confectionné laisse échapper la hernie : aussi le développement s'accentue de jour en jour et sa contention devient dès lors fort pénible.

Le remède contre la hernie est la découverte de l'honorable spécialiste M. GLASER de Paris dont la haute valeur professionnelle et les 30 années de pratique sont les justes résultats de ses travaux scientifiques. Inventeur d'un appareil sans ressort à la fois le plus léger et le plus doux, pouvant se porter même la nuit, M. GLASER a consacré la moitié de son existence à l'étude de cet appareil ; ses efforts ont été couronnés d'un succès éclatant aussi les plus hautes récompenses et une mention honorable de M le Ministre lui ont été décernées.

En portant cet appareil la hernie s'efface : c'est comme si elle n'existait plus ; maintenue jour et nuit elle ne peut se déplacer et tenue ainsi en respect tel le liquide dans une bouteille bouchée elle disparaît en peu de temps. C'est ainsi que des milliers de cas ont été guéris. Aussi le hernieux ne saurait il mieux placer sa confiance qu'en l'appareil GLASER.

En publiant ces lignes nous avons conscience d'avoir rempli un devoir envers la société et si tous les malades des deux sexes atteints de hernies sont véritablement désireux de se soulager et d'assurer leur existence, le moment est venu, l'heure a sonnée pour enfin venir essayer l'appareil du dévoué Spécialiste à :

SISTERON, le lundi 12 décembre, *Hôtel des Acacias.*

Digne, le samedi 17 décembre, *Hôtel Boyer-Mistre.*

Le traité de la hernie est envoyé gratis sur demande a M. GLASER, Boulevard St-Denis à Courbevoie (Seine).

© VILLE DE SISTERON

DEPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Chemin d'Intérêt Commun N° 21 de La Motte à Claret

Construction entre la campagne d'Astoin et le chemin de Grande Communication N° 4

COMMUNE DE CLARET

PURGE D'HYPOTHEQUES

AVIS

Par acte administratif reçu le quatorze novembre mil neuf cent neuf et huit octobre mil neuf cent dix par M. le Maire de Claret à cet effet délégué, enregistré, les propriétaires dénommés dans le tableau ci-après ont cédé à l'Administration Vicinale pour la construction d'un chemin d'Intérêt Commun N° 21, les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

Numéros d'ordre	NOM ET PRÉNOMS des PROPRIÉTAIRES	DOMICILE	DÉSIGNATIONS CADASTRALES section	numéros	LIEUX DITS	NATURE DES TERRAINS	CONTENANCE EN MÈTRES CARRÉS par parcelle	par propriétaire	PRIX STIPULÉ par parcelle	par propriétaire	INDEMNITÉS SPÉCIALES CAUSES d'augmentation	Montant de l'augmentation	TOTAL par propriétaire
1	BREMOND Philomène Vve Martin Louis	Curbans	B	765	Sous le Village	Vigne	744m2	1039m2	1023 fr.	1428 fr. 62			1428 fr. 62
			B	765 bis	id.	Vigne	295 »		405. 62				
2	NEVIERE Clermontin Instituteur, agissant en son propre et privé nom.	Claret	B	1055	le Village	Aire	143 »	143 »	858	858.		42 fr	900.
3	PAUCHON Henri, notaire propriétaire agissant en son propre et privé nom	Claret	B	1088	Sous le Village	Pré	183 »	3049 »	183.	639. 47			639. 47
			B	735	id.	Labour	384 »		115. 20				
			B	736	id.	Vague	1183 »		162. 66				
			B	741	id.	Aride	45 »		6. 19				
			B	742	id.	Vague	40 »		5. 50				
			B	749	id.	id.	1214 »		166. 72				
4	FINETTE Auguste, ppre agissant en son propre et privé nom	Claret	C	1143	le Col	Labour	1125 »	1311 »	547. 87	575. 77	Perte d'arbres fruitiers	135	710. 77
			C	1145	le Col	Vague	186 »		27. 90				
5	BERNARD Joseph, ppre agissant en son propre et privé nom	Claret	C	588 p	Astoin	Inculte	1070 »	3572 »	160. 50	904. 20	id	30	934. 20
			C	589	le Col	Labour	1228 »		552. 60				
			C	590	le Col	Inculte	1274 »		191. 10				
6	MAYOL Firmin et Eugénie MAYOL, Vve Louis Bernard, agissant en son propre et privé nom.	Claret	C	602	Astoin	Labour	815 »	9091 »	396. 90	2408. 68	id.	100	2508. 68
			C	605	id.	Inculte	3826 »		573. 90				
			C	599	l'Estang	Labour	1851 »		901. 44				
			C	594	le Col	Inculte	2164 »		324. 60				
			C	1146	le Col	Labour	435 »		211. 84				
7	CHABRIER Auguste proptaire, agissant en qualité de tuteur des mineurs Joseph, Léonie, Auguste, Léon CHABRIER	Rousset (commune de Curbans)	B	1117	le Col	Vigne	566 »	1295 »	707. 50	1472. 14			1472. 14
			B	1101	id.	Labour	257 »		115. 65				
			B	1101	St-Antoine	Pré	275 »		378. 12				
			B	1102	id.	Pré	197 »		270. 87				

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à l'Administration Vicinale seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits, sur le montant de l'indemnité revenant aux vedeurs.

Fait à Digne le 29 Octobre 1910.

Pour le Préfet des Basses-Alpes
Le Secrétaire Général : BRACONNIER.

Bulletin Financier

Marché ferme au début.

Le 3 o/o français est en progrès à 97.25.

Le Turc se négocie à 90.75 ; Portugais 65.15 Extérieure 93.85 : Russe 5 o/o 1906 104.40

Sociétés de crédit calmes. Banque de Paris 1840 ; Comptoir d'Escompte 916 ; Société Générale 736 ; Banque Franco-Américaines 520. Groupe cuprifère en reprise. Rio 1802.

Le marché des valeurs sud-africaines est soutenu.

Mines d'or mexicaines calmes. Pedrazzini 137 ; Mercédès 53.20

L'obligation 5 0/0 des chemins de fer mexicains du centre est à 234, ex coupon semestriel de 6 45, nets de tous impôts, détaché le 1er courant du mois.

L'action Energie Industrielle est demandée à 111 ; l'obligation à 476.

L'Action Anthracite de Bokovs est ferme à 112. Les actions de la Foncière de Hendaye et du Sud Ouest sont toujours activement traitées à 114.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame des Victoires, Paris.

L'eau cosmoptique des frères Saint-Joseph est le moyen le plus puissant pour conserver et rétablir la vue ; fortifier les yeux et les paupières.
Prix du flacon : 5 francs.

HÉMORROÏDES
prompt soulagement, guérison rapide par
LE VÉRITABLE
ONGUENT CANET-GIRARD
ayant plus de cent années d'existence, est un remède souverain pour la guérison de toutes les *plaies, panaris, furoncles, anthrax, blessures de toutes espèces.* Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des *tumeurs, excroissances de chair,* les *abcès* et la *gangrène.*
Chaque rouleau renferme la manière de l'employer. Pour l'avoir véritable, il faut exiger que chaque rouleau porte la signature ci-contre. A. Girard
PRIX DU ROULEAU : 2 FR. — FRANCO POSTE : 2 FR. 20.
VÉRITÉ. Pharmacie, 10, Rue de Turenne, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renverra les indications demandées.

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES,

n'achetez rien ! ne faites rien réparer !

sans demander les prix sensationnels de gros à la manufacture de bicyclettes, vallée du Buëch, face l'usine électrique.

MAISON LA MIEUX OUTILLÉE DE LA RÉGION

se recommandant pour la réparation et transformations des voitures à des prix très réduits

Bicyclette routière extra, 90 fr. ; de course, 100 fr. ; dame et fillette, 90 fr. ; enfants, 65 fr.

— *Location voitures automobiles à 0,40 c. le kilomètre ou 35 francs la journée* —

APERCU DE QUELQUES PRIX

Enveloppe grise ou rouge, depuis	6,50
Enveloppe — — de marque	9
Chambre à air, qualité extra	5,50
Pose d'une valve.	0,90
Changer une jante acier	4
Changer une jante bois . . .	5
Pose d'une roue libre, extra . .	4,50
Changer un pignon arrière. .	1,50
Changer une chaîne.	5
Pose d'un frein sur jante arrière	5
Pose — — avant	4
Changer une axe de pédalier .	4,50
Changer une cuvette.	1,50

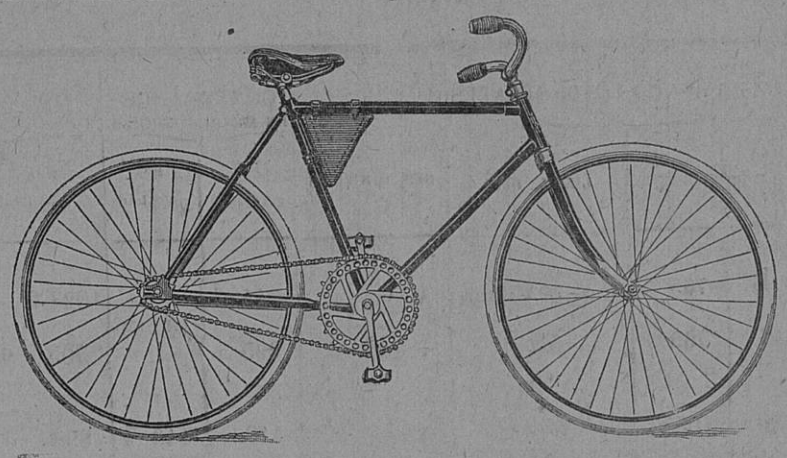

Pose d'un moyeu roue lib. frein	20 f.
Pose d'un moyeu chang. vitesse	45
Changer une fourche complète	7
Pose d'un rayon.	0,20
Réparer une chambre à air . .	0,30
Changer une manivelle.	2
Changer les billes, piéce. . . .	0,05
Guidon reversible.	3,50
Guidon genre poulain.	5,50
Changer les pédales, depuis. .	3
Selle de route, depuis. . . .	2,50
Selle de course, Atlett, ...	4,50

Accessoires complets — Cornet d'Appel — Lanternes — Cale-pieds — Dissolution — Poignées, — Timbres et tous articles concernant la vélocipédie et l'automobilisme à des prix stupéfiants.

PROCHAINS TIRAGES
20, 22, 25 Octobre, 5, 10, 15, 25 Novembre,
1, 5, 10, 11, 15, 20, 22, 25 Décembre

Un bon Conseil doit toujours être suivi !

DES MILLIERS DE LOTS ET DES MILLIONS DE FRANCS

à gagner — à encaisser

Dans le lot des annonces et promesses offrant aux lecteurs et lectrices de notre presse sympathique un nombre considérable de millions à gagner au moyen d'une opération simple et à la portée de toutes les bourses modestes, il importe de discerner quelle est celle qui leur permettra de se créer à coup sûr un capital absolument garanti qui les mènera tous par un chemin, qui s'élargira peu à peu, à la grande aisance et pour quelques-uns plus favorisés à la richesse.

Mais de la perfection de cette opération tout autant que de la sagesse qui l'a conçue dépendent les avantages que peuvent procurer brusquement les fruits d'une résolution rapide.

Voilà où il vous faut écouter un bon conseil et prêter une oreille attentive, des yeux attentifs pourrions-nous dire, à ce que nous allons vous exposer.

Voilà *la Prévoyance Mobilière*, elle est la forme définitive, le dernier et par là le plus recent exemple, de la mutualité financière, telle qu'elle est conçue par nos législateurs, telle qu'elle est définie, organisée, et telle qu'elle fonctionne conformément au projet de Loi du 2 avril 1909 dont le but est d'étendre à ces entreprises la surveillance et le contrôle de l'Etat.

Incomparable bienfait, solutionnant ainsi les hésitations de tous ceux qui, délaissant les profits trop restreints de notre bonne vieille mère Epargne, cherchaient une voie nouvelle qui leur donnerait des avantages plus appréciables, de nombreuses chances de lots, une sécurité sans bornes, en même temps que les moyens d'acquérir brusquement la clé du bonheur parfait, nous avons nommé La Richesse.

5	Gros Lots de	UN MILLION	
15	—	600.000	Francs.
20	—	500.000	—
20	—	300.000	—
15	—	250.000	—
50	—	200.000	—
70	—	150.000	—
430	—	100.000	—

10	Lots de	75.000	Francs	1500	Lots de	5.000	Francs
195	—	50.000	—	195	—	3.000	—
45	—	30.000	—	60	—	2.500	—
230	—	25.000	—	865	—	2.000	—
60	—	20.000	—	65	—	1.500	—
815	—	10.000	—	180	—	1.250	—
90	—	6.000	—	21.855	—	1.000	—

etc., etc., etc.

UN TIRAGE en moyenne tous les trois jours.

Contre **5** francs, on reçoit **100 NUMÉROS** de Titres et l'on participe aux prochains Tirages.

La Revue Mensuelle de tous les Tirages Financiers est envoyée *gratuitement*.

Tous les Lots sans exception aucune sont garantis par les Etats, les Villes et Dépôts de Fonds.

N'est-ce pas en effet le but de tous ceux qui ont compris qu'avec les conditions actuelles de la vie, il est presque impossible d'arriver par sa seule habileté et son travail personnel au bien-être ou à la richesse.

Admirablement organisée pour les diverses classes de nos laborieuses et sympathiques populations, *La Prévoyance Mobilière* est accessible à tous, depuis l'humble artisan qui y consacrera périodiquement 5 francs jusqu'au bourgeois qui distraira 20 francs ou plus de son revenu mensuel.

Ce qui est prodigieux, c'est que, dès réception de sa demande, le souscripteur reçoit de suite Cent numéros de Titres qui participent à un tirage tous les 3 jours, ou 133 tirages annuels ou 690 tirages en 5 ans.

42.205 LOTS

Plus de 160 MILLIONS de FRANCS

L'imagination reste interdite devant ces chiffres et le doute doit envahir le lecteur qui ne peut croire à la réalité de l'offre.

Nous vous mettons de suite à l'aise en tenant à la disposition des souscripteurs qui voudront bien nous honorer de leur visite, les 29 récepissés de dépôts de Titres, émanant de la Banque de France, à laquelle nous avons confié le soin de veiller sur ce qui vous appartient.

Ainsi donc, par son merveilleux organisme, par les garanties quasi officielles de contrôle et de surveillance autant que par le savoir et la qualité des hommes qui guident sa marche glorieuse et ascendante, *La Prévoyance Mobilière* écrase ses concurrentes de toute la hauteur de ses sublimes perfections.

Les demandes d'inscription doivent être adressées dans le plus bref délai accompagnées d'un mandat-poste ou bon de poste de 5 fr. à M. le Directeur-Général de **La Prévoyance Mobilière, 5, Rue de Chantilly, Paris (9e)**

Toutes ces demandes seront satisfaites par retour du courrier, afin de permettre aux Souscripteurs de profiter des tirages en cours.

On accepte les ordres contre remboursement **5.75**

La Direction de La Prévoyance Mobilière proclame hautement son indépendance absolue vis-à-vis d'organisations concurrentes et invite les intéressés à comparer son œuvre avec celles des entreprises similaires à caractère soi-disant familial ou social.

EAU DE TABLE MINÉRALE NATURELLE

DE

SAINT PIERRE-D'ARGENÇON

TONIQUE, DIGESTIVE

Souveraine dans les Maladies du Foie, des Reins, de l'Estomac

VENTE EN GROS :

à **SISTERON** : chez **M. CHAUVIN Louis**, épicier ;

à **MANOSQUE** : chez **MM. TURIN** et **JOURDAN**, limonadiers.

Et dans toutes les Pharmacies et bonnes Epiceries

Pour renseignements, écrire à M. LAURENT OLLIVIER, *place Jean-Marcellin, GAP (Hautes-Alpes)*

Le gérant, **Vu pour la légalisation de la signature ci contre** **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON